

CERCLE CYNOPHILE NIVERNAIS

Affilié à la Société Canine de Bourgogne sous le n° H A 2270

Président :

MARTINEZ José

22 Rue du Docteur Roche

58000 NEVERS

Tél. : 06.60.54.29.76



COURS D'EDUCATION CANINE ET AGILITY

Le **CERCLE CYNOPHILE NIVERNAIS** est une association de la loi 1901 déclarée à la préfecture de Nevers (58) le 19 mars 1954.

L'association est affiliée à la **SOCIETE CENTRALE CANINE** par l'intermédiaire de la **SOCIETE CANINE DE BOURGOGNE**. Elle est habilitée à pratiquer les disciplines suivantes : Education, Obéissance, Agility. En application des lois en vigueur, elle a reçu un agrément de la **Direction Départementale des Services Vétérinaires (DDSV)**.

L'EDUCATION DE SON COMPAGNON : Plus qu'une activité partagée... Un acte citoyen !

L'acquisition d'un chien est le fruit d'une longue réflexion car elle nous engage pour une bonne dizaine d'années.

Votre chien devra s'intégrer dans le cercle familial mais également dans la société. Vous ne devez pas oublier que votre animal a ses besoins propres et vous devez également être à son écoute.

Il faut avoir à l'esprit que votre compagnon changera forcément une partie de votre vie !

Afin de vous aider, de vous guider pour établir entre vous et votre compagnon une complicité et une osmose, pour le comprendre et l'éduquer, les éducateurs de l'association seront à votre écoute et le médiateur entre vous et votre chien.

Education : Les bases pour une bonne communication maître-chien et une intégration sociale REUSSIE.

Alors si vous rencontrez des difficultés avec votre compagnon, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, nous pourrions trouver une solution ensemble afin que vous puissiez mieux comprendre et vivre avec votre compagnon.



HORAIRE ET DÉROULEMENT DES COURS D'ÉDUCATION ET AGILITY



Tous les cours d'éducation et Agility ont lieu tous les **Dimanches Matins**.
Lieu d'éducation et d'entraînement d'Agility : Avenue du Stand ,58000 CHALLUY

Au sein de notre association les cours d'éducation sont pratiqués avec **la méthode dite « Naturelle » (éducation par une méthode éthologique ; voir le site CNEAC → éducation → méthode naturelle)**, c'est-à-dire avec grignotes ou jouets.

Nous demandons à ce que les Adhérents viennent 20 mins avant le début de leurs Cours Respectif, et de promener leurs chiens en dehors du terrain afin de les détendre et pour éviter les accidents (petites et grosses commissions) qui pourraient avoir lieu sur le terrain, car ceci est très perturbant pour le bon déroulement des cours d'éducation et Agility.

Horaires des cours :

De 09h à 10h « Cours des Intermédiaires »

Objectif :

- 🐾 La socialisation du chien face à d'autres personnes et d'autres congénères
- 🐾 La marche en laisse « lâche » (en ligne droite, et slalom entre chien)
- 🐾 Le rappel (chien en position)
- 🐾 Les ordres de bases : assis, couché, debout, « pas bouger »
- 🐾 L'absence à vue
- 🐾 Refus d'appâts
- 🐾 Changement de maître

De 10h30 à 11h30 « Cours des débutants » ou « Ecole du Chiot de 2 à 6 mois »

Objectif :

- 🐾 La socialisation du chien face à d'autres personnes et d'autres congénères
- 🐾 La marche en laisse (en ligne droite, et slalom entre chien)
- 🐾 Le rappel
- 🐾 Les ordres de bases: assis et couché
- 🐾 La confrontation aux situations de stress : sols instables, bruits inattendus...

De 9h à 10h « Cours des Confirmés »

Objectif :

- 🐾 La socialisation du chien face à d'autres personnes et d'autres congénères
- 🐾 La marche « sans laisse » (en ligne droite, et slalom entre chien)
- 🐾 Le rappel (chien en position + position finale)
- 🐾 Les ordres de bases : assis, couché, debout, « pas bouger », à distance
- 🐾 Refus d'appâts
- 🐾 L'absence cachée (1 minute)
- 🐾 Changement de maître

Tous les chiens qui viennent pour la 1ère fois ont droit à un cours gratuit. Cela permet de voir les acquis ou non que vous avez déjà avec votre chien.

Cotisations annuelle et de 120 € la première année puis de 90 € la seconde année